

un stage d'immersion est possible dans la classe envisagée (à voir avec le chef d'établissement ou les CPE de l'établissement fréquenté qui prendront contact avec les CPE du Lycée de Rouffach pour fixer la date et établir une convention : nathalie.lerch@educagri.fr ou fanny.cattet@educagri.fr

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE du Lycée de Rouffach:

ACCOMPAGNEMENT A LA SAISIE SUR SLA, au Lycée de ROUFFACH possible sur RDV à partir du 13 mai.

Nous écrire : legta.rouffach@educagri.fr

Le résultat de l'affectation sera connu fin juin. Les inscriptions pour les classes du secondaire auront donc lieu tout début juillet (date prochainement sur le site internet) et les dossiers seront en ligne sur le site du Lycée epl68.fr
Rappel, les fiches contacts ne valent pas inscription.

**DE LA 3^{ÈME} AU BTS
VOIE SCOLAIRE**

		Lycée de Rouffach
Agriculture, productions animale et végétale		✓
Horticulture Maraîchage		
Environnement faunistique et floristique		✓
Viticulture Oenologie		✓
Général Scientifique		✓
Aménagement paysager		✓
Commerce Vente		✓



Lycée de Rouffach
 8 aux Remparts
 68250 ROUFFACH
 03 89 78 73 00
www.epl68.fr
legta.rouffach@educagri.fr



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

JOURNÉE PORTES OUVERTES
 SAMEDI 23 MARS 2024
 9H00 - 17H00



NOTICE ORIENTATION



Comment s'inscrire?...

⇒ L'accueil en classe de 3^{ème} de l'enseignement agricole : en 4^{ème} exprimez votre demande dans le collège de votre enfant.

- dossier de candidature à compléter par le collège et vous-même. Il doit nous parvenir **avant le 15 avril 2024**.
- un entretien est vivement conseillé.
- examen du dossier du candidat en commission académique

=> Réponse mi-mai.

⇒ L'accueil en seconde générale ou professionnelle, s'inscrit dans la procédure d'orientation de fin de 3^{ème} :

- saisie par les familles fin janvier sur SLO puis en mai dans **SLA** – (Service en Ligne Affectation), accès Educonnet.
- Les collèges privés assurent eux-mêmes cette saisie via formulaire papier

**Nous mettre obligatoirement en Vœu 1
Pas de dérogation nécessaire**

La fiche de candidature (D04) et l'entretien sont facultatifs mais permettent au lycée d'attribuer un bonus pour l'affectation.

A noter : redoublement d'une classe de seconde Education Nationale au Lycée de Rouffach = procédure EN

Un accompagnement pour la saisie SLA peut vous être proposée au Lycée de Rouffach (dates au dos)

⇒ L'accès en classe de première technologique ou générale:

- procédure d'orientation de fin de seconde (procédure dite AFFELNET instruite par le lycée d'origine)
- un entretien est vivement conseillé (à la JPO ou sur rdv auprès de Mme lerch). Information sur les enseignements de spécialité (BAC Général et en BAC STAV Production ou Aménagement) et sur les conditions d'études (classe à effectif restreint et suivi individualisé tutorat).
- nombre de places limitées.

⇒ L'accès en classe de première professionnelle :

- Prendre contact avec le LEGTPA de Rouffach.
- Un dossier d'admission est à compléter et à transmettre par la famille **avant le 17 juin 2024**.

⇒ L'accès en BTS Agricole se fait par inscription électronique **du 17 janvier au 14 mars 2024 / 23H59** sur le site :

<https://www.parcoursup.fr>

(A noter : la date limite de confirmation des vœux par les candidats est fixée au 03/04/24 23H59)

N'hésitez pas à prendre contact avec nous en cas de difficulté.

